

POUR UNE FRANCE QUI PROTÈGE SES AÎNÉS

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR LES FRANÇAIS ?

➤ Le tsunami du vieillissement de la population est déjà là...

- 30 milliards d'euros, soit 1,4 point de PIB, tel était le coût de la dépendance en France en 2014¹ ;
- en 2030, la France comptera près de 3 millions de personnes âgées dépendantes avec un besoin de financement annuel additionnel chiffré à environ 10 milliards d'euros par rapport à 2014².

➤ et inquiète les Français :

- 62% des Français sont de plus en plus inquiets face au risque de dépendance liée à l'âge ;
- 84% des Français considèrent qu'il faut couvrir ce risque quoi qu'il en coûte.

➤ Les Français et leurs familles assument largement la charge de cette dépendance :

- au-delà de 45 ans, plus d'un Français sur dix déclare accompagner un proche en situation de dépendance, la moitié d'entre eux y consacrant du temps chaque jour ;
- le reste à charge financier est élevé. Ainsi le tarif en EHPAD atteint en moyenne 2 908 euros par mois en France³ sachant que la retraite moyenne des Français s'élève à 1 531 euros par mois en 2023 ;
- les ménages financent 21% de la charge globale.

LA RÉPONSE DES ASSUREURS

➤ Les assureurs disposent d'une expérience solide dans la gestion des risques dont la dépendance. **Un rôle reconnu par les Français car 89 % d'entre eux attribuent un rôle clé aux assureurs sur le sujet.**

➤ **Les assureurs proposent une large palette de services à leurs assurés**, que ce soit pour l'aide à domicile, l'aide à la personne, la téléassistance, l'aide sociale ou médicale, l'accompagnement psychologique et les actions de prévention.

➤ **Les assurances dépendance apportent également des solutions face aux conséquences financières de la perte d'autonomie.** Ces solutions s'adaptent aux besoins des assurés : prestations sous forme de versement d'une rente pour couvrir les frais d'un séjour en EHPAD ou sous forme de capital pour aménager son domicile par exemple.

➤ **Le nombre d'assurés ayant souscrit un contrat dépendance a atteint un plafond de verre** avec 6,4 millions d'assurés.

¹ Derniers chiffres disponibles de la DRESS

² Source : étude DRESS 2020, Rapport Libault

³ Source : CNSA

➤ **Face à cela, les assureurs ont bâti une solution commune avec la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) qui se caractérise par :**

- **le rattachement à des contrats de complémentaire santé**, ce qui permettrait de couvrir la quasi-totalité des Français ;
- **une gestion du risque permettant une prise en charge immédiate des personnes rentrant en dépendance totale et ce sans période de carence ;**

- **un tarif unique**, défini en fonction de l'âge à partir duquel la cotisation dépendance est prélevée et du niveau de la rente viagère garantie en cas de dépendance ;

- **une garantie prévoyant le versement d'une rente viagère** en cas de dépendance totale caractérisée par les critères de la Sécurité sociale ;

- **sans recours à de l'argent public.**

TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR PROTÉGER TOUJOURS PLUS LES FRANÇAIS FACE À LA DÉPENDANCE LIÉE À L'ÂGE

➤ **Faire aboutir le travail de concertation mené dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier sur la proposition commune France Assureurs et la FNMF.**

Le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) a rendu une recommandation en janvier 2024 reprenant la proposition commune de France Assureurs et la FNMF. Il faut désormais la faire aboutir afin de relever ensemble cet important défi de société.